

# RAPPORT 2023 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# introduction

L'article L. 2311-1-1 du Code général des collectivités territoriales rend obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Cette obligation met au centre des débats entre élus « le cheminement vers la durabilité » de l'action publique de la collectivité territoriale.

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ». Il s'agit d'un plan d'actions pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il porte une vision de transformation de notre monde en renforçant la paix, en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Ce rapport de la Ville de Montreuil est une photographie des projets conduits en 2023, qui enrichissent l'ensemble des actions permanentes des services municipaux pour le développement durable du territoire, selon les objectifs fixés par l'ONU. Il est construit sur la base des cinq piliers ou finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

En 2023, les projets conjuguent notamment, l'aménagement de l'espace public, la renaturation ou encore la gestion de la ressource en eau et en énergie.

*Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) :*

Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



# éditorial

L'année 2023 est considérée par l'observatoire européen Copernicus comme ***l'année enregistrée la plus chaude de l'histoire***. Cet état de fait renforce notre détermination, à Montreuil, à agir pour la transition écologique. Car agir maintenant, c'est prévenir de nouvelles injustices plus tard : nous déployons ainsi plusieurs chantiers pour protéger les Montreuillois-es face aux précarités alimentaires, énergétiques, de mal-logement, de chaleur et de mobilité.

**Le chantier énergétique**, de la production à la rénovation en passant par la sobriété est le premier axe de notre action. Nous avons identifié 31 sites pour de la production d'EnR, dans l'optique de déployer des panneaux solaires. Le rythme des rénovations s'accélère : presque 900 logements, 5 écoles, une piscine publique ont été rénové-es. Notre plan de rénovation de l'éclairage public a continué d'être déployé, et le réseau de chaleur du quartier Le Morillon sera alimenté à partir d'énergie géothermique en 2028. Ces efforts nécessaires nous permettent, à notre échelle, d'atténuer l'impact de notre ville sur le changement climatique.

**Le chantier de l'adaptation de l'espace public**, passant des transports à la biodiversité et à l'occupation des espaces, est le second grand axe. Le déploiement de nouveaux transports en commun (Tram, Métro 11) et d'un schéma directeur pour rendre notre ville 100% cyclable transforment notre ville. Plusieurs programmes d'apaisement des quartiers, comme aux rues Colmet Lepinay et Rapatel, permettent de rendre l'espace jusqu'alors occupé par les voitures aux habitant-es, au travers des squares de poche. Une cour oasis a été déployée à l'école maternelle Jean Jaurès, et 5000 nouveaux arbres seront plantés d'ici 2026 à Montreuil. Ces aménagements visent à créer des "îlots de fraîcheur" qui seront des refuges lors des périodes de canicule à venir. Le "Grand Chemin", projet structurant d'Est Ensemble, façonnera aussi notre ville autrement, à la lumière des enjeux d'adaptation climatique.

**Le chantier de la préservation des ressources**, de nos sols à l'eau en passant par nos déchets, est le troisième grand axe. Montreuil déploie des efforts pour analyser ses sols et engager des actions de dépollution. Aussi, le passage en régie publique de l'eau avec une taxation progressive selon la consommation est une bonne nouvelle pour notre ville, ses habitant-es et le climat. Enfin, nous continuons nos efforts en faveur du réemploi au travers du "Village du réemploi" et du travail avec nos partenaires du secteur, ainsi que du nouveau marché des déchets qui permet de mieux prendre en compte le recyclage et le traitement des biodéchets.

***L'heure est aujourd'hui à l'accélération*** de nos efforts en matière de transition écologique, il s'agit maintenant de monter en puissance. Nous continuerons, avec l'intérêt général comme boussole, nos efforts pour toujours mieux protéger les Montreuillois-es face aux défis climatiques. Je remercie les agents, services et mes collègues pour leur action en faveur de la transition montreuilloise.

Mireille Alphonse  
2ème adjointe au Maire,  
déléguée à la Transition, à la démocratie alimentaire et au projet de cantine publique

# sommaire

## Éditorial – page 3

## Sensibiliser la communauté aux limites planétaires et à la décarbonation de l'action municipale – page 5

### 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère – page 7

- 1.1. Aménager un territoire 100 % cyclable
- 1.2. Apaiser les quartiers en réduisant la circulation automobile : 3 squares de poche
- 1.3. Créer une cour oasis à l'école maternelle Jean Jaurès
- 1.4. Finir le Projet de Renouvellement Urbain et Social (PRUS) du quartier du Bel Air avec le square Beethoven
- 1.5. Intégrer des études environnementales dans les projets de rénovation urbaine, quartiers La Noue et Le Morillon
- 1.6. Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments publics
- 1.7. Améliorer les économies d'énergie liée à l'éclairage de l'espace public

### 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources – page 12

- 2.1. Renaturer la ville
- 2.2. Planter pour rafraîchir la ville : déploiement du Plan Arbres
- 2.3. Végétaliser autrement le cimetière
- 2.4. Sensibiliser à la nature
- 2.5. Accompagner des projets d'agriculture urbaine
- 2.6. Deux sessions d'éducation canine pour partager l'espace public
- 2.7. Découvrir les Grande Galerie de l'Evolution au Museum National d'Histoire Naturelle
- 2.8. Expérimenter la gestion responsable des eaux de voirie : débitumer l'espace public
- 2.9. « Recoudre » le territoire grâce au T1

### 3. Épanouissement de tous les êtres humains – page 17

- 3.1. Accompagner les futurs pères et coparents
- 3.2. Agir contre les discriminations liées au handicap : le Duo Day
- 3.3. Déclik Santé : 1 an après
- 3.4. Bouger avec « Sport dans les parcs » et « Garde la pêche »
- 3.5. Prescrire le Sport santé
- 3.6. Inaugurer la piste de pumptrack
- 3.7. Fêter les 80 ans du CAM

### 4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations – page 20

- 4.1. Mobiliser les jeunes avec le Campus de Montreuil
- 4.2. Participer aux Ateliers sportifs et à la caravane estivale
- 4.3. Conjuguer budget participatif et action environnementale
- 4.4. Poursuivre le programme d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et à la Solidarité Internationale

### 5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables – page 23

- 5.1. Réunir le Forum des acteurs du réemploi
- 5.2. Combiner sport et gestion des déchets et de l'énergie
- 5.2. Déployer le nouveau marché de collecte des ordures ménagères et assimilées
- 5.4. Réduire la consommation d'eau de lavage et d'arrosage
- 5.5. Mieux gérer la ressource en eau grâce à Eau publique par Est Ensemble

## Définitions –page 25

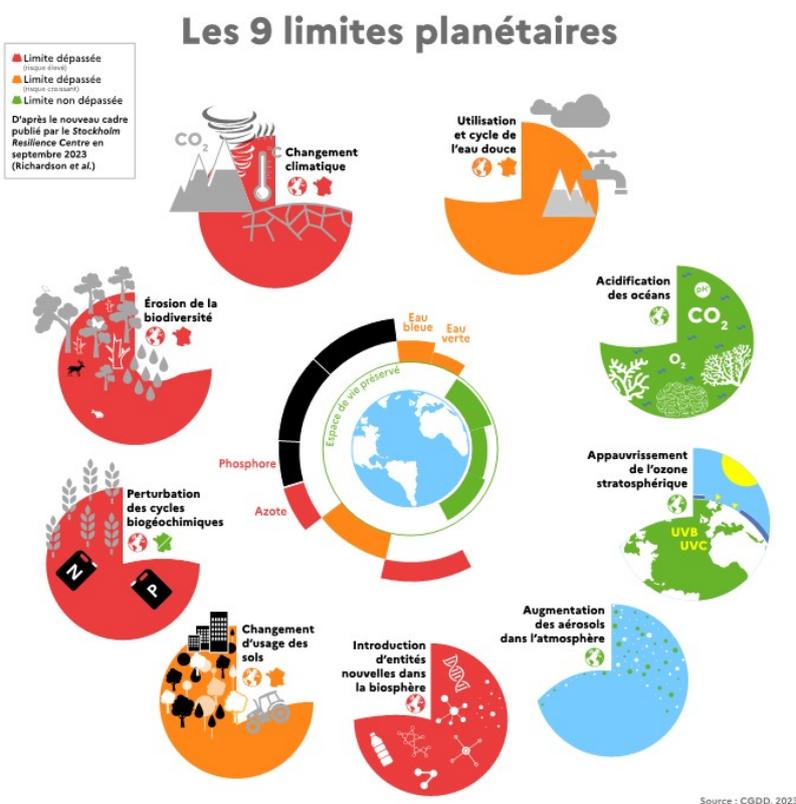
# Une année de sensibilisation aux enjeux des limites planétaires et de décarbonation de l'action municipale

## Comprendre le lien entre les activités humaines et le dépassement des limites planétaires

Mobiliser l'ensemble des cadres et des élus de la collectivité sur les enjeux climatiques, comprendre que 6 des 9 limites planétaires sont déjà dépassées compte-tenu de l'activité humaine ont été au coeur d'un collectif des encadrants de 2023.

La séance animée par France Villes et Territoires Durables, a marqué le début d'une année de sensibilisation/formation de ceux qui agissent au sein de la collectivité.

Le parti-pris est celui de l'engagement de chaque service, quelque soit son secteur d'intervention.



## « Planter d'abord, construire peut-être »

Des projets structurants sont en cours, notamment l'arrivée du T1 qui est une opportunité forte pour recoudre la ville en intégrant par exemple les questions de renaturation et de mobilités (cf partie 2). Deux séquences de travail des élus avec les cadres de la collectivité ont été organisées afin d'élaborer des propositions montreuilloises pour ce projet conduit par Est Ensemble. Chacun s'est saisi de cette occasion originale de réflexion collective sur un projet important pour le paysage futur de la ville.

La méthode a été initiée par France Villes et Territoires Durables, association dont la ville est membre.

## Construire « Nos vies bas carbone »

Des ateliers «Nos vies bas carbone » ont été organisés pour les cadres d'une part et pour le comité de direction d'autre part. Cela a permis à chacun de mieux comprendre les activités, notamment économiques, les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES). Comment passer d'une production individuelle et annuelle de 10 tonnes de GES aujourd'hui aux 2 tonnes prescrites pour 2050, condition *sine qua non* pour limiter le réchauffement climatique.

De premières propositions pour l'activité des services municipaux ont été formulées. A suivre...



## Réfléchir ensemble avec la construction du réseau des référents « ville résiliente » des directions

Ce réseau s'est réuni deux fois et a fait émerger des thématiques sur lesquelles la ville pourrait agir mieux ou plus vite afin de prendre sa part à l'action nécessaire dans un contexte de crise climatique. Développer les mobilités douces, procéder à la rénovation énergétique des bâtiments, proposer une alimentation moins carnée dans le cadre de la restauration collective, sont des pistes qui ont été tracées. La volonté d'être utiles, concrets est réelle. Le travail continue.

# 1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## 1.1. Aménager un territoire 100 % cyclable

*Requalification en profondeur des circulations et revégétalisation de l'avenue Gabriel-Péri (RD37)*

En 2023, les travaux de réaménagement de l'avenue Gabriel-Péri réalisés par le Département de Seine-Saint-Denis se sont déployés et sont actuellement en cours de finalisation. Ils seront complétés au 1er trimestre 2024 par la création de deux placettes qualitatives sur la rue de Stalingrad et sur la rue du Demi-Cercle.

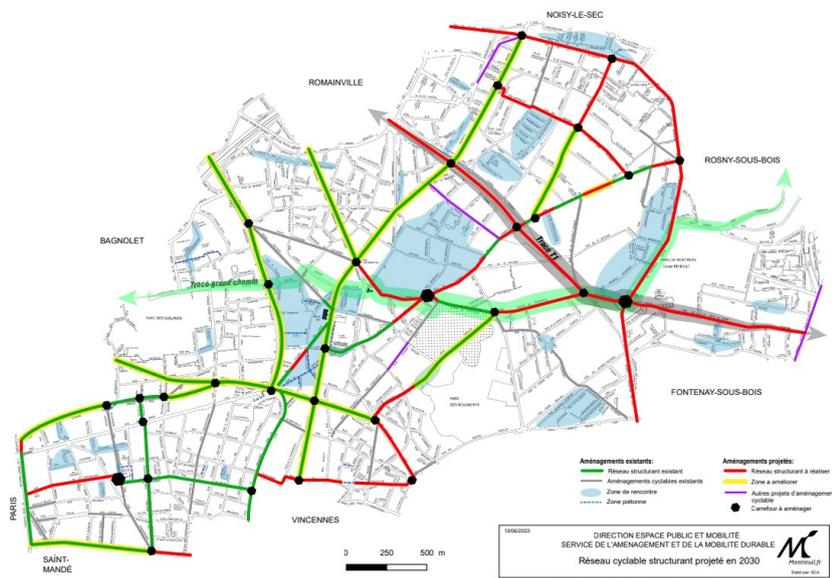
La transformation de l'avenue Gabriel Péri permet d'améliorer l'ensemble des espaces publics et de développer un partage équilibré de la voirie entre tous les usages. Elle s'inscrit dans la stratégie en faveur d'un territoire 100% cyclable » et le Plan Canopée du Département.

*Plan vélo 2023-2026*

En 2023, le nouveau plan vélo de la ville pour les années de 2023 à 2026 a été voté avec sa stratégie générale ainsi que sa déclinaison opérationnelle année par année. Le plan vélo comprend la définition d'un schéma structurant vélo.

*Aménagements et projets réalisés en 2023 pour améliorer la pratique cyclable et piétonne :*

- Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la rue Étienne Marcel (400 m), d'une piste cyclable à contre sens sur la rue Désiré Préau (120 m), d'une bande cyclable à contresens sur la rue Branly (220 m) et d'une chaussée à voie centrale banalisée sur les rues de la Patte d'Oie et Pierre Curie (300 m) ;
- Aménagement des squares de poche Place Carnot et Colmet-Rapatel dans le cadre du quartier apaisé Solidarité Carnot ;
- Pose de 195 arceaux vélo dans la ville soit la création de 390 nouvelles places de stationnement vélo ;
- Expérimentation du savoir rouler à vélo en primaire dans deux classes de la ville.



## 1.2. Apaiser les quartiers en réduisant la circulation automobile : 3 « squares de poche »

Après l'expérimentation du quartier apaisé en 2021 et celle de son nouveau plan de circulation, une phase de co-construction avec les habitants a permis à la ville de concevoir de nouveaux aménagements d'espaces publics autour de « squares de poche ». Il s'agit de valoriser l'apaisement de la circulation dans le quartier, la marche et les mobilités cyclistes, ainsi que la plantation d'arbres, la végétalisation et la création d'espaces de respiration et de convivialité dans le quartier.



L'aménagement de 3 squares de poche a commencé : celui de la place Carnot a été finalisé en 2022 avec la piétonisation du barreau de la rue Condorcet et la plantation de 3 arbres.

En 2023, le square de poche à l'angle des rues Colmet Lepinay et Rapatel a été réalisé comprenant un espace sécurisé pour les piétons au cœur du carrefour et la plantation de 2 arbres. Ce projet a été lauréat d'un talent de la marche à la fin de 2023.

L'aménagement du square de poche rue de la Solidarité permettra de finaliser ce programme.

Montreuil a été pionnière dès 2021, sur la question de l'apaisement des quartiers. Le principe se généralise dans d'autres territoires qui observent précisément l'expérience de la ville.

### 1.3. Créer une cour oasis à l'école maternelle Jean Jaurès

La cour de l'école maternelle Jean Jaurès, une des plus anciennes écoles de la ville, a été rénovée en cour dite "Oasis". Une étape préalable de concertation avec l'équipe éducative, les gestionnaires du site, les parents d'élèves a été conduite. Des ateliers ainsi que des analyses des usages de la cour à différents moments d'observation ont permis d'en définir au mieux l'aménagement.

La superficie de 630m<sup>2</sup> était jusqu'alors quasiment entièrement imperméabilisée. Quatre principaux enjeux ont été identifiés :

- augmenter les surfaces perméables ;
- végétaliser ;
- gérer les eaux de pluie ;
- offrir un espace en meilleure adéquation avec les usages existants, à la fois calme et dynamique.



Les quatre arbres existants ont été les repères autour desquels l'aménagement de la cour a été réfléchi. 160m<sup>2</sup> ont été débitumés permettant de dégager plusieurs espaces de pleine terre. Les pieds d'arbres ont également été débitumés et plantés pour permettre leur bon développement et pour sécuriser la circulation des enfants qui chutaient sur les racines affleurantes. Ces arbres ont permis de nouveaux espaces alternatifs en bois tels qu'une estrade, des gradins et un abri.

Une partie de la cour est restée imperméable pour des questions d'entretien. Un sol clair a été proposé pour « repousser » la chaleur lors des épisodes caniculaires. Enfin la gestion de eaux de pluie a été pensée à ciel ouvert parce que le point bas de la cour est un espace végétalisé décaissé. Cela permet l'infiltration des pluies courantes et le stockage des eaux de pluie décennales.

### 1.4. Finir le Projet de Renouvellement Urbain et Social (PRUS) du quartier du Bel Air avec le square Beethoven

Le square Beethoven vient clore le Projet de Renouvellement Urbain et Social (PRUS) du quartier du Bel Air démarré en 2003. La conception du square, sur une parcelle de 930m<sup>2</sup>, a démarré quant à elle en 2017. Quatre ateliers de concertation se sont tenus concernant l'aménagement répondant aux besoins et aux usages des riverains. L'objectif était à la fois de proposer une aire de jeux alternative et complémentaire aux autres squares du quartier et un îlot de verdure et de calme dans un quartier dense.

Les études réalisées en 2022 ont permis la réalisation du chantier durant l'année 2023. Le square se découpe en 3 espaces principaux : une butte paysagère où jouer, une pelouse ensoleillée où se poser et un espace sous les arbres pour se cacher et grimper.



Situé à proximité du Parc des Beaumonts, la végétation proposée est locale, résistante à la sécheresse avec des arbres fruitiers, de la lisière et de l'ourlet forestier pour renforcer un milieu mésophile, riche pour la biodiversité. L'aménagement permet également de valoriser les sept platanes existants. La réalisation du mobilier en bois a été faite à partir des grumes (les troncs) d'arbres de la ville leur offrant une seconde vie.

La gestion des eaux de pluie a été pensée à ciel ouvert par une noue végétalisée qui traverse le square du nord au sud. Une partie du square a été également conçue comme inondable en situation de fortes pluies.

## 1.5. Intégrer des études environnementales dans les projets de rénovation urbaine, quartiers La Noue et Le Morillon



Les études d'impact environnemental sont menées dans le cadre des projets de renouvellement urbain. C'est le cas des quartiers La Noue et Le Morillon, pour lesquels l'ANPRU est engagée.

Pour le NPNRU Le Morillon, les diagnostics biodiversité faune flore, qualité de l'air, potentiel en énergie renouvelable, phytosanitaire, historique pollution des sols, état initial de l'environnement ont été réalisés en 2022-2023.

Pour le NPNRU la Noue le diagnostic biodiversité a été mené en 2021 et 2022 et les études sur la qualité de l'air et bruit en 2023.

Les préconisations seront intégrées dans les projets d'aménagement à venir.

Par ailleurs, Est Ensemble a conduit une étude pour l'optimisation et l'amplification de la nature dans le projet d'aménagement et le traitement des espaces publics. comme l'amélioration de la gestion des eaux à la parcelle en maximisant la pleine terre et la désimperméabilisation des sols, la renaturation d'espaces publics pour les rendre plus agréables à vivre et lutter également contre les effets d'îlot de chaleur ou encore la préservation de la faune et la flore par l'installation de nichoirs pour oiseaux, d'écuroducs permettant le passage protégé des écureuils et de haies délimitant des espaces résidentialisés pour le passage des hérissons.

*Exemples d'interventions possibles:*

*jardin de pluie*



*nichoirs*



### *Lauréat de quartier résilient*

En 2023, les NPNRU de Montreuil, La Noue et Le Morillon ont été lauréats de la démarche quartier résilient menée par l'ANRU. Des propositions seront à détailler et à affiner courant 2024 pour validation de subventions supplémentaires par l'ANRU.

### *Réhabiliter l'habitat: l'intervention du bailleur Est Ensemble Habitat*

Les projets de renouvellement urbain concernent également les bailleurs sociaux du territoire.

- Pour le NPNRU La Noue – 417 logements réhabilités au Clos Français

Les travaux ont démarré en 2023 et dureront près de 2 ans. Les trois principaux objectifs sont :

- La rénovation énergétique des bâtiments : remplacement de toutes les huisseries, réfection de la toiture, rénovation de la ventilation, création du nouveau système de chauffage avec raccordement au réseau de chaleur urbain du quartier qui comprend une part substantielle d'énergie renouvelable et remplacement des chauffe bains individuels par un réseau d'eau chaude sanitaire collectif ;
- L'amélioration du cadre de vie avec la rénovation intérieure des logements : 100% des salles d'eau ont été rénovées tout comme les parties communes et les réseaux. Les façades ont été transformées avec la création de balcons ;
- L'amélioration de l'isolation acoustique a été menée avec la pose de sol adapté dans les chambres et l'encoffrement des colonnes techniques dans les logements.

- Pour le NPNRU Le Morillon - 442 logements réhabilités et 130 étendus

Les travaux dans ces bâtiments construits dans les années 1960 conduiront à terme à une réhabilitation thermique afin de réduire les charges des locataires. Sont prévus: le remplacement des menuiseries extérieures avec l'installation de volets roulants dans les chambres et salons, le remplacement de la baignoire par une douche pour les locataires qui le souhaitent , la mise en sécurité électrique des logements, le remplacement des boîtes aux lettres et de l'interphone... Un programme de travaux et un planning d'intervention seront présentés aux habitants courant 2024.

### *Objectif de la géothermie*

Raccorder le quartier Le Morillon au réseau de chaleur de Fontenay-sous-Bois en 2028

Le raccordement au réseau de chaleur de Fontenay a été réalisé en septembre 2019. Ce réseau, actuellement mixte - gaz et biomasse - doit passer à la géothermie en 2028. Il permettra d'allier l'intérêt des usagers et la préservation de l'environnement.

## **1.6. Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments publics**

### *- Développer les énergies renouvelables*

La ville de Montreuil s'inscrit dans un projet de la Métropole du Grand Paris pour le développement des ENR avec la couverture de toitures par des panneaux photovoltaïques.

A Montreuil, 31 toits d'équipements municipaux ont été sélectionnés.

L'étude de chaque gisement solaire sera réalisée en 2024 dans l'optique de déployer des panneaux solaires.

### *- Créer une plateforme de suivi des consommations d'énergie*

Pour améliorer le suivi des données de consommation, les directions de l'informatique (DS2IN) et des bâtiments ont mutualisé leurs efforts pour créer une plateforme en ligne. Cet outil développé en interne permettra de détecter rapidement les déperditions d'énergie, d'analyser précisément les bâtiments les plus énergivores et ainsi de prioriser les travaux de rénovation.



### - Réguler les températures

Un plan de déploiement de Gestion technique de Bâtiment (GTC) a été élaboré. Ces GTC, dont certains bâtiments sont déjà équipés, permettent de réguler à distance les températures de consigne. La domotique dans les bâtiments les plus récents facilitera leur exploitation. L'objectif attendu est une diminution significative des consommations.

Températures de référence dans les services municipaux :

19 °C dans les crèches et centres de santé ;

18° C dans les écoles maternelles, élémentaires et autres bâtiments ;

16 °C dans les gymnases.

### - Rénover le bâti en continu

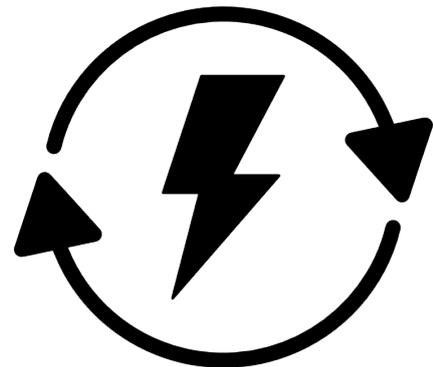
Les établissements scolaires Casanova, Danton, Henri Wallon, Romain Rolland et Paul Lafargue ont bénéficié en 2023 de budgets de rénovation thermique. Des travaux de changement d'huisseries ou d'isolation des toitures ont été réalisés. Ces travaux permettent d'une part de diminuer les consommations d'énergie, d'autre part d'augmenter le confort des utilisateurs, en été comme en hiver. Par ailleurs, quatre chaudières de plus de 400 kW ont été remplacées par des chaudières dernière génération et donc moins consommatrices d'énergie.

## 1.7. Améliorer les économies d'énergie liée à l'éclairage de l'espace public

La ville poursuit le déploiement du plan de rénovation de l'éclairage public. Le matériel ancien est remplacé par des motifs en led, ce qui permet progressivement des économies substantielles de la consommation d'énergie.

Par ailleurs, une réflexion ciblée sur l'énergie consommée lors des fêtes de fin d'année a été menée. Une ambition raisonnée d'augmentation du nombre de motifs pour les décorations de Noël et un redéploiement réfléchi de l'existant ont permis de couvrir davantage de rues et de sites.

La ville poursuit son programme d'économie d'énergie malgré l'augmentation du prix du KWH.



## 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

### 2.1. Renaturer la ville

- *Faire vivre et dynamiser un réseau de Jardins et nature en ville*

Les jardins partagés sont des jardins gérés par des collectifs associatifs dans le cadre d'une convention de prêt de terrain avec la ville ou un bailleur social et accompagné au quotidien par le pôle valorisation de la nature. La Charte du Jardin urbain responsable de Montreuil prévoit une gestion du terrain de façon écologique et une ouverture vers le quartier. La ville compte 49 jardins partagés collectifs.

Une grainothèque met à disposition des graines référencées que l'on peut prendre gratuitement ou déposer. En 2023 un jardin de semences, adossé à la bibliothèque D. Renoult, a été créé pour une production locale de graines.

La lettre d'information « Coup de Pouss » rédigée par le pôle valorisation de la nature est envoyée chaque jeudi à 2000 abonnés.

- *La reconnaissance TEN (Territoire engagé pour la nature)*

La Ville de Montreuil est reconnue en 2023 Territoire Engagé pour la Nature au vu de ses actions en faveur de la biodiversité (aménagement, urbanisme, éducation à l'environnement et sensibilisation des habitants, gestion écologique des espaces verts). Cette reconnaissance nationale participe au rayonnement de la Ville et facilite l'accompagnement et le financement de projets.

- *Accueillir la biodiversité*

Dans le cadre du soutien de la Ville à la LPO (suivi et inventaire, protection, animation) et suite à la signature d'une convention avec le groupe local de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) la Ville a fait poser 20 nichoirs à passereaux et deux nichoirs à hulottes pour accueillir l'avifaune en ville.

- *Réorienter la production horticole (annuelles et bisannuelles) des serres municipales.*

4 hectares supplémentaires à végétaliser et entretenir seront créés afin de passer d'une production 100% horticole - des fleurs décoratives qui doivent être changées 2 fois par an, à une production de culture froide - de plantes vivaces qui durent 3 à 5 ans et des plantes locales et indigènes.

Deux tunnels de croissance ont été convertis pour la culture froide, en installant des voilages d'ombrage adaptés à cette technique.

- *Connaître la patrimoine municipal arboré :*

Les jardiniers municipaux ont lancé une opération, à l'échelle de toute la ville, de recensement de chaque arbre situé dans l'espace public. Une meilleure connaissance du patrimoine est le moyen de mieux gérer les 35 000 arbres existants auxquels il faudra rajouter à terme les 5000 issus du Plan arbres.



### 2.2. Planter pour rafraîchir la ville : déploiement du Plan Arbres

Le déploiement du Plan arbres d'Est Ensemble se poursuit. La Ville de Montreuil met en œuvre la partie qui concerne les espaces publics et les équipements qu'elle gère. Elle intervient ainsi pour planter dans les rues, les écoles, crèches ou résidences autonomie et également au cimetière et dans les parcs. Lors de la saison de plantation, de novembre 2023 à mars 2024, les services municipaux auront planté 1200 arbres (700 plantés par le Service des Jardins et de la Nature en Ville et 500 par le Service Aménagement et Mobilités Durables).

Les bailleurs quant à eux, en planteront 198. Les particuliers sont invités à participer à l'opération "adopte un arbre". Quelques centaines de demandes ont été enregistrées au 31/12/2023.

Les plantations d'arbres ont été travaillées pour bénéficier à tous les quartiers de Montreuil, afin de créer des îlots de fraîcheur pour l'avenir. Les rues ont été sélectionnées en croisant les données géographiques et climatiques, la forme des rues et les possibilités techniques de planter. L'existence de réseaux souterrains peut en effet empêcher les plantations. Aussi souvent que possible, les fosses occupent un volume de 9m<sup>3</sup> et une surface au sol de 10m<sup>2</sup>. En moyenne elles font entre 6 et 10m<sup>2</sup>.

Les fosses, plus larges et profondes, contribuent à une gestion améliorée des eaux de pluie pour nourrir les plantations et limiter les ruissellements. La récupération des eaux de pluie de chaussée, pour nourrir les sols et les végétaux, contribue à créer des éco-systèmes urbains soutenables et autonomes.

Les espèces sélectionnées doivent répondre à un cahier des charges complexe :

- être adaptées au sol et à l'eau disponible naturellement ;
- avoir un volume et une hauteur adultes compatibles avec le lieu de plantation (distance aux façades, usages des espaces) ;
- pouvoir s'adapter aux conditions climatiques actuelles (gels ponctuels) tout en étant résistantes aux conditions futures (sécheresses, canicules régulières).



Les plantations répondent aussi à des enjeux d'embellissement et de renforcement du lien social. C'est pourquoi de nombreuses espèces florifères et fruitières seront plantées.

Planter une plus grande diversité d'espèces est donc un outil de résilience, pour moins risquer la disparition d'une espèce entière et pour tester en situations réelles les capacités des arbres à s'acclimater à Montreuil.

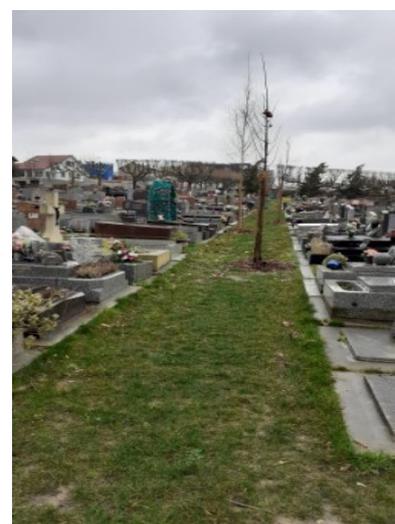
L'ambition est de planter 5000 arbres d'ici 2026, contribuant à atteindre les 10 M<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant. Est Ensemble investit 5 millions d'euros sur notre territoire et la Ville de Montreuil met à disposition les équipes techniques pour étudier les potentiels et imaginer les projets les plus adaptés.

### 2.3. Végétaliser autrement le cimetière

Au cimetière, les "tapis fleuris" qui permettaient une floraison rapide des espaces d'entrée ont été remplacés par de la végétation pérenne : arbustes, plantes vivaces, bulbes pérennes. Les nouveaux massifs ne nécessiteront plus d'arrosage quotidien et il ne sera plus nécessaire de jeter des végétaux 2 fois par an. Les essences retenues doivent résister à la sécheresse et apporter une floraison étalée dans l'année. Le couvert végétal est amené à se développer d'année en année.

La végétalisation des allées du cimetière se poursuit. Autrefois recouvertes de dalles béton par les familles, les allées accumulaient la chaleur pendant l'été. Avec le temps, ces dalles bougeaient, étaient rarement réparées par les familles, et devenaient dangereuses pour le cheminement des piétons.

Les allées enherbées ont l'avantage d'être plus fraîches en été, plus régulières pour le marcheur. Elles contribuent à la qualité esthétique du cimetière et favorisent la biodiversité. Des arbres sont plantés partout où cela est possible pour les mêmes raisons. Plus de 100 ont été plantés au cimetière fin 2023.



## 2.4. Sensibiliser à la nature

De nombreux projets en direction des jeunes Montreuillois sont menés avec des associations ou par le pôle valorisation de la nature autour de thématiques environnementales variées : ornithologie, jardinage, corridors écologiques, photographie de la nature, apiculture.

En 2023 le public s'est élargi aux enfants des centres de loisirs, ceux inscrits dans le programme de réussite éducative et ceux de l'Institut Médico-Educatif La Passerelle.

- 15 ateliers « découverte des oiseaux » :  
5 pour les écoles, 2 pour les collèges et 8 pour tout public ;
- 9 ateliers d'éducation à l'environnement : 2 classes accueillies par la LPO, 5 par le Sens de l'Humus et 2 par l'association Fruits défendus ;
- 30 classes reçues par le Rucher école et 30 classes par Root Cause.

Environ 2000 Montreuillois ont participé à ces opérations de sensibilisation.



## 2.5. Accompagner des projets d'agriculture urbaine : dépollution des sols

En 2023 les diagnostics de pollution des sols et d'évaluation des risques sanitaires ont été étendus à 7 nouvelles parcelles du secteur des Murs-à-Pêches dans le but de sécuriser les activités existantes et de créer les conditions pour que de nouveaux projets voient le jour dès 2024.

L'évaluation des transferts de polluant sol / végétaux est devenue systématique afin de s'assurer de l'absence de risques sanitaires pour les consommateurs. Ainsi des analyses ont été réalisées sur 97 échantillons de diverses espèces (légumes fruits, légumes racines, aromates, fruits) dans la quasi-totalité des parcelles que la ville accompagne.

Lors des journées du patrimoine, les particuliers ont été invités à faire analyser des échantillons de terre de leur jardin. Cette initiative a rencontré un grand succès : 59 personnes se sont déplacées et 85 échantillons ont été analysés par le Cerema, partenaire de la Ville. Les jardiniers ont ainsi pu bénéficier de premières préconisations : bonnes pratiques de jardinage, diagnostics de sol complémentaires.

*Suivi des chantiers de dépollution des friches industrielles :*

La ville développe depuis 2022 une méthodologie d'accompagnement des chantiers de dépollution des friches industrielles. Elle s'est entourée des compétences et de l'expertise de l'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions pour définir un dispositif de suivi environnemental et sanitaire des chantiers de dépollution des anciens sites de la SNEM et EIF jusqu'à leur achèvement. Cette méthodologie va bien au-delà des exigences de la réglementation, elle permet de mesurer d'éventuels impacts de la pollution hors des sites de réhabilitation.

## 2.6. Partager l'espace public : deux sessions d'éducation canine

La ville a organisé des ateliers de formation canine, destinés aux habitants propriétaires de chiens. Ces ateliers gratuits ont été animés par deux éducatrices professionnelles issues de la protection animale.

*4 balades urbaines dans 4 secteurs différents de la ville*

Les promenades, avec les chiens tenus en laisse, ont permis aux éducatrices de dispenser des conseils collectifs : comment bien tenir son chien en laisse, comment gérer la rencontre avec d'autres chiens, surtout s'ils sont plus agressifs. Certains propriétaires ont pu également trouver des réponses individualisées aux problématiques qu'ils rencontrent. 36 chiens et 49 Montreuillois ont participé à ces rendez-vous.



### 2 séances pour dominer la peur du chien

La première a été organisée pour les habitants. La seconde pour une vingtaine d'enfants d'un centre de loisirs. Comment affronter un chien quand on en a peur, quelle attitude adopter, exprimer ses craintes pour mieux les dominer ont été les objectifs de ces deux ateliers.

Les ateliers canins sont maintenant inscrits dans l'agenda municipal. Ils contribuent à la place de l'animal dans la ville et à un meilleur partage de l'espace public.

## 2.7. Découvrir la Grande Galerie de l'Évolution au Museum National d'Histoire Naturelle

A l'occasion de la Journée mondiale des animaux, le 4 octobre, 40 petits Montreuillois ont visité ce lieu prestigieux, entièrement dédié aux évolutions de la biodiversité. La salle dédiée aux espèces disparues a été particulièrement appréciée par les enfants et par leurs animateurs des centres de loisirs.



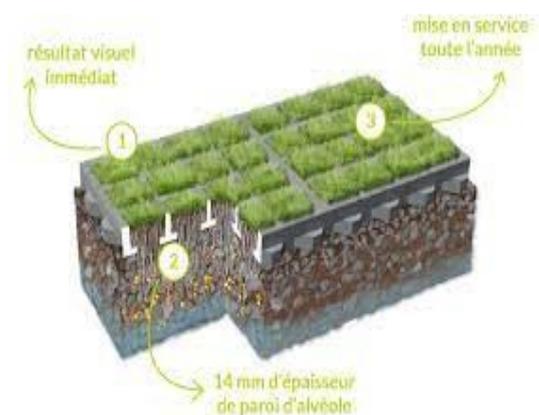
## 2.8. Expérimenter la gestion responsable des eaux de voirie : débitumer l'espace public

La ville expérimente une approche responsable de la gestion des eaux de voirie pour mieux lutter contre le réchauffement climatique. Les travaux de désimperméabilisation des places de stationnement ont commencé en 2023. L'opération consiste à remplacer le bitume par d'autres matériaux, poreux, capables de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol et de diminuer les «îlots de chaleur» et les inondations, que le dérèglement climatique menace de rendre plus fréquentes et violentes.

En 2023, la municipalité a «débitumé» 50 places de stationnement et 405 pieds d'arbres ! Une opération de grande ampleur. Comme c'est le cas rue de la Révolution, elle s'accompagne de la création de fosses de pleine terre pour accueillir une partie des 5000 arbres « pour le climat », financés par Est Ensemble. La seule contrainte est celle de s'adapter aux réseaux souterrains (électricité, gaz, etc.). Une fois retiré, l'asphalte est remplacé par divers revêtements « naturels », selon les usages et les emplacements. Les places de stationnement les plus fréquentées sont recouvertes d'un «stabilisé» de couleur claire composé de matériaux « naturels ». Une cinquantaine ont déjà été transformées, rue de la Révolution, avenue Pasteur, rue Gaston-Lauriau et boulevard Rouget-de-Lisle. Rue de la Révolution, les équipes municipales testent également un « maillage » stabilisant, assorti d'herbe ou de petits pavés.

Le bitume est remplacé également au pied d'arbres, soit par un «stabilisé», soit par des végétaux ou par du «bois raméal fragmenté» (BRF, ou broyat de végétaux). Des soins particuliers sont apportés aux racines des arbres.

405 pieds d'arbres déminéralisés place Jean Jaurès, avenue Pasteur, ...). Cela représente 565 m<sup>2</sup>. Ils sont couverts de BRF et seront plantés de couvre sols dans 3 ans.



## 2.9. « Recoudre » le territoire grâce au T1



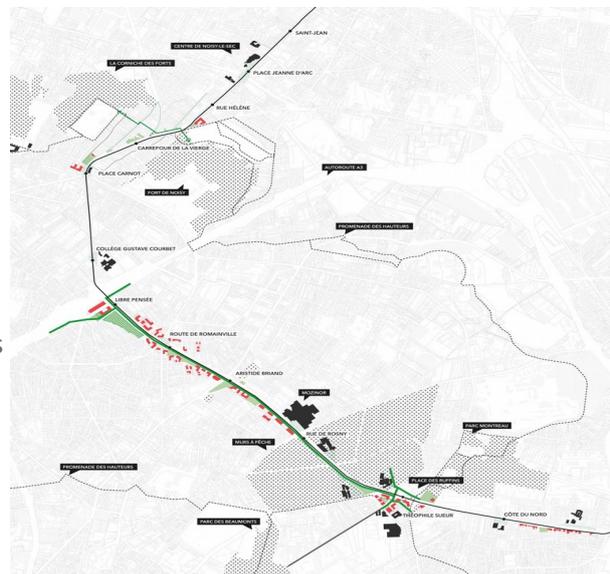
Le prolongement de la ligne de tramway T1, de Bobigny jusqu'à Val de Fontenay en passant par Montreuil, offre une opportunité de penser autrement l'aménagement de ses abords, de réparer et d'engager la transition d'un territoire fortement carencé en espace vert.

Le plan guide relatif à l'aménagement aux abords de la ligne du T1, sur les trois villes concernées (Noisy-le-Sec, Montreuil et Romainville) a été adopté par le conseil de territoire d'Est Ensemble, le 27 juin 2023. Il est le résultat d'une étude urbaine approfondie partagée en continu avec les habitants, 45 000 pour ce qui concerne Montreuil, grâce à une importante démarche de concertation.

Il est un outil de gestion de projet qui définit les ambitions d'un projet urbain et les grands principes d'organisation spatiale et urbaine. Les invariants sont définis et les orientations s'ajustent au fur et à mesure du projet en fonction du contexte technique, social, économique et des nouveaux besoins identifiés par les villes et leurs habitants.

### *Planter d'abord, bâtir parfois*

L'étude urbaine a été l'occasion de repenser la conception et l'aménagement de la ville en pensant d'abord la trame des espaces verts et des espaces publics avant de composer avec la programmation des espaces bâtis. Le plan guide définit un projet avec une part majoritaire d'espaces non bâtis dédiés à des espaces verts (61%) et un projet mixte ambitieux (39%) avec des logements (772), de l'activité et des équipements. Au total, sur 14 hectares, ce sont 8,4 hectares d'espaces publics dont 5,5 hectares de parcs et jardins créés. Ces orientations seront affinées et déclinées dans le projet urbain lors de sa mise en œuvre opérationnelle.



## 3. Épanouissement de tous les êtres humains

### 3.1. Accompagner les futurs pères et coparents

La ville de Montreuil avec ses centres de santé, le CHI André Grégoire et le Laboratoire de santé publique de l'Université Paris 13 sont partenaires d'un projet d'accompagnement des futurs pères et coparents. Ceux-ci sont reçus en consultation prénatale de prévention au CMS Zapaterro à Montreuil.

La consultation, individuelle et confidentielle, est assurée par un médecin généraliste.

Un volet clinique comprend un examen physique, le traitement des affections identifiées et une mise à jour des vaccins. Un dépistage systématique des hépatites virales, du VIH et des IST est proposé aux pères et coparents, tel que préconisé par la Haute Autorité de Santé. Le volet entretien vise à dépister d'éventuelles vulnérabilités sociales et à délivrer des messages de prévention sur plusieurs thématiques visant à créer un environnement favorable pour le futur enfant (santé mentale, addictions, activité physique, utilisation des écrans, tensions au sein du foyer).

Depuis février 2023, 61 pères ou coparents ont été accueillis en première consultation.

### 3.2. Agir contre les discriminations liées au handicap : le Duo Day

La Ville de Montreuil a participé pour la 4e année consécutive au « Duo Day ». L'initiative est nationale, pilotée par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées afin d'agir concrètement pour l'inclusion par l'emploi. Cette journée donne l'occasion aux agents du service public de Montreuil d'un partage d'expérience avec une personne en situation de handicap à laquelle est proposée une immersion professionnelle.

La Mission Handicap a préparé cette journée du 23 novembre 2023 en mettant en contact les agents volontaires avec les candidatures proposées par les Établissements et Services d'Aide par le Travail, les Établissements et services de réadaptation professionnelle ou la Plateforme nationale du Duo Day.

- 9 duos ont été constitués ;
- 1 visite de l'Atelier municipal de menuiserie pour 9 stagiaires a été organisée ;
- 1 stage plus long au sein du service APE s'est déroulé en fin d'année ;
- 3 stages longs sont en projet au sein de l'atelier couture de la direction de la Petite enfance.

### 3.3. Déclik Santé – 1 an après

Depuis 2022, la ville de Montreuil propose un parcours santé aux jeunes de 18-25 ans. Ils bénéficient d'une première consultation de médecine générale, d'un bilan biologique, d'un bilan dentaire, d'un avis spécialisé si besoin. Le dispositif prévoit également un point sur les droits en matière de sécurité sociale. Le parcours se termine par un rendez-vous de synthèse avec un médecin généraliste.

En 2023, 80 jeunes, pour 201 actes de consultations, se sont inscrits dans cette démarche de prévention qui leur est réservée.

### 3.4. Bouger avec « Sport dans les parcs » et « Garde la pêche »

en 2023 :

7369 Montreuillois ont pris part à *Sports dans les Parcs*  
3413 Montreuillois ont participé à *Garde la Pêche*



### 3.5. Prescrire le Sport santé

Parce que « Ma santé, j'y tiens et je l'entretiens ! » la Ville de Montreuil a inscrit le projet Sport Santé dans les priorités de sa politique sportive.

Mis en place à la rentrée 2016 le dispositif « Sport sur ordonnance », mené en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, vise à inciter les malades souffrant de pathologies chroniques telles l'obésité, le diabète, les maladies cardio-vasculaires stabilisées ou certaines formes de cancers, à pratiquer une activité sportive, en leur donnant un accès sur ordonnance médicale à un encadrement spécifique.

Des activités variées et adaptées aux différentes pathologies, comme la marche en club, le cyclotourisme ou la gymnastique douce, sont proposées par les clubs montreuillois.

Parce qu'il s'agit là d'un enjeu primordial pour la santé de tous, la Ville de Montreuil a décidé de financer le dispositif passerelle de 3 mois.

Ces pratiques sont un véritable accompagnement thérapeutique non médicamenteux qui soigne le corps aussi bien que l'esprit et permet de renouer du lien social.

*Le dispositif 2022-2023 :*

Deux sessions de 5 mois chaque année complétées par un dispositif passerelle permettant d'initier les patients dans l'attente d'une place en session sont organisées. La sortie de session est suivie d'un accompagnement vers les associations sportives intervenant à Montreuil. Le dispositif est entièrement gratuit et comprend :

- Accompagnement de 80 personnes ;
- Prise en charge des patients par l'équipe d'éducateurs sportifs de la ville de Montreuil 2 fois par semaine pendant 5 mois dans le cadre du dispositif passerelle et une séance dans une association en partenariat avec la ville de Montreuil ;
- 10 à 12 personnes par séance afin de pouvoir assurer un suivi individualisé des patients ;
- Des bilans à chaque fin de session ;
- Un accompagnement personnalisé vers une activité choisie par le patient en partenariat avec des associations sportives intervenant sur Montreuil.

Le sport santé sur ordonnance à Montreuil en chiffres :

- ▶ 380 bénéficiaires depuis septembre 2016 ;
- ▶ 6 médecins prescripteurs des CMS impliqués ;
- ▶ Un taux de présence en nette progression, passé de 50 à 75 % entre les deux sessions de la période 2022-2023 ;
- ▶ 60 000€ de budget annuel.

### 3.6. Inaugurer la piste de pumptrack au Parc Montreau

La piste a été inaugurée le 24 juin 2023 lors de la fête de la ville. Elle est un des deux équipements prévus par le projet « les chemins de la glisse » qui permettront la pratique ludique et sportive du roller, du skate board, de la trottinette ou encore du BMX. Elle rencontre depuis un franc succès auprès des adeptes de glisse de tous les niveaux.

Ces chemins s'intègrent pleinement dans le projet du « Grand Chemin » d'Est Ensemble.



### 3.7. Fêter les 80 ans du CAM

En 2023, la 14<sup>e</sup> édition du Meeting international d'athlétisme a rassemblé un public de plus de 2000 personnes, 252 athlètes dont plusieurs du CAM 93 représentant 17 nations. Plus d'une centaine d'élèves des collèges et d'enfants des centres de loisirs ont participé aux « relais des mini-stars » et ont concouru en amont du meeting. Bon anniversaire au CAM !

Un diagnostic *développement durable* doit être réalisé concernant le meeting international d'athlétisme afin d'améliorer à la fois les aspects environnementaux et sociétaux de l'événement et d'accompagner le CAM 93 vers l'obtention du label « Développement durable, le sport s'engage » créé et piloté par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français). Ce label atteste et valorise la démarche des organisateurs de manifestations sportives qui s'engagent à développer et mettre en œuvre des événements respectant des critères environnementaux, sociaux, économiques, éthiques et de gouvernance pour des événements éco-responsables solidaires et vertueux.

## 4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

### 4.1. Mobiliser les jeunes avec le Campus de Montreuil

La première édition du Campus de Montreuil s'est déroulée du vendredi 16 au dimanche 19 juin 2023, à Blois pour favoriser la cohésion du groupe. Pendant ces 3 jours de réflexion sur la transition écologique, 60 jeunes Montreuillois.e.s se sont retrouvés, 28 filles et 32 garçons, représentant tous les quartiers de la ville. Ils ont répondu à l'invitation de la municipalité.

L'objectif du Campus est double : développer le pouvoir d'agir de la jeunesse dans la sphère publique en mobilisant leur énergie positive et construire avec eux leur intervention dans la transition écologique en transformant leurs interrogations et leurs doutes en une force vive pour la collectivité et le territoire.



Les 60 jeunes ont participé à des ateliers de réflexion autour de « La Fresque du Climat » pour une prise de conscience collective des enjeux et des possibles. Des temps de co-construction leur ont permis d'ébaucher 6 projets innovants autour des thématiques : alimentation durable, réduction des déchets grâce à une meilleure pratique de leur tri, textile en incitant et proposant de conjuguer mode et économie circulaire, climat avec la création d'une COP montreuilloise et mobilité en incitant à la pratique du vélo par la mise en place d'une aide à l'achat de vélos d'occasion.

Motivés et mobilisateurs, ils étaient très nombreux lors de la soirée de restitution de leurs travaux le 29 septembre 2023 à la bibliothèque Robert Desnos. Projets à suivre.

### 4.2. Participer aux Ateliers sportifs et à la caravane estivale

Tout l'été, des animateurs sportifs de la Ville ont proposé des activités physiques en pied d'immeubles aux habitants des quartiers populaires. Ces ateliers, en accès libre et gratuits s'adressaient aux familles en favorisant la pratique intergénérationnelle et le sport féminin. L'objectif était d'inciter les habitants à pratiquer une activité physique. Ces temps de pratique ont été complétés par des interventions de plus grande ampleur entre la mi-juillet et la mi-août, avec le dispositif « 24 sites pour 2024 ». Ces interventions proposaient une offre d'initiation à trois ou quatre disciplines sportives, encadrées par des associations montreuilloises.

Ces actions ont touché plus de 2700 personnes.

### 4.3. Conjuguer budget participatif et action environnementale

La troisième édition du Budget participatif, « BUPA 3 », a permis aux Montreuillois de déposer des projets fortement marqués par les questions environnementales. Sur les 39 projets élus, plus du tiers sont directement orientés sur le développement durable. Que ce soit par une désimperméabilisation et renaturation des espaces publics (création de jardins de lecture, de plantations d'arbres, de zone de fraîcheur...), une amélioration et appropriation des espaces verts existants par tous les publics (ouverture d'espaces dans les Murs-à-Pêches, aménagement accessible aux personnes porteuses de handicap dans des jardins partagés...), un soutien à la biodiversité (ruchers, continuité de trame verte...), un encouragement à des modes de circulation douce (sécurisation de cheminement cyclable ou piéton...). Plusieurs de ces projets viennent compléter ou élargir le périmètre de politiques publiques telles le Plan arbres ou le Grand chemin.

Quel que soient leurs propositions, les porteuses et porteurs ont le souci de choisir pour la réalisation de leur projet des matériaux ayant le moins d'impact sur l'environnement. Elles et ils portent de la même façon une grande attention à l'inclusivité de tous les publics pour renforcer l'échange, l'entraide et la solidarité.

Après une première tranche en 2023, l'année 2024 devrait permettre de finaliser les travaux du programme « BUPA 3 ».

#### *l'aire de jeux à la Noue*

Lors de la saison 2 des BUPA une première aire de jeux a été aménagée au centre du quartier La Noue. Cette « butte » de jeux propose divers agrès pour tous les âges : jeux d'escalade et de relief pour les plus grands, cabanes pré-montées pour les plus petits.

Face au contexte de pollution du sol sur le site, le choix s'est porté d'un sol souple permettant d'intégrer cette problématique. Rapidement, les riverains se plaignent du sur-ensoleillement de cette aire de jeux qui la rend non utilisable l'été.

L'aire de jeux a été étendue sous les arbres afin de bénéficier d'une zone ombragée. Des rencontres avec les assistantes maternelles et des riverains ont permis de faire le choix de la création d'une aire de jeux sécurisée pour les tous-petits (1-3ans).

AVANT



APRÈS



#### *l'aire de jeux du square Rosa Park*

Cette aire a été identifiée lors du lancement de la saison 3 des BUPA, compte-tenu de l'état dégradé de l'espace. La concertation entre la porteuse de projet dans le cadre du budget participatif, les riverains et les assistantes maternelles ainsi que les services municipaux a permis de faire le choix d'une aire de jeux pour tous petits (1-3 ans). Le déplacement des plots en bois et du baby foot rend possible la séparation de l'espace selon les tranches d'âges et limite les conflits d'usages au sein d'un même espace. Le revêtement de sol est en sol souple, du même coloris que celui déjà présent sur le site pour les jeux des plus grands ce qui crée une cohérence d'ensemble.

AVANT



APRÈS



#### **4.4. Poursuivre le programme d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et à la Solidarité Internationale**

*En appui à la ville de Yélimané au Mali, pour la mise en oeuvre d'un service public inter-collectivités de l'assainissement et de l'eau jusqu'à la fin 2022.*

Ce projet, porté par plusieurs collectivités, a fait l'objet d'une exposition et de cycles de sensibilisation au sein de centres sociaux ou de collèges de Montreuil. L'exposition a circulé durant 2023, permettant de sensibiliser aux enjeux de l'accès aux toilettes et à l'eau comme condition de l'hygiène dans les lieux publics. Partager l'action internationale au niveau local est un moyen de faire comprendre que la gestion de la ressource, l'eau, et l'accès aux toilettes sont des biens et enjeux communs.

*Avec un appel à projets « Solidarité internationale » de la Ville de Montreuil*

Depuis 2020, "Solidarité internationale" permet de financer jusqu'à 10 micro-projets par an, notamment dans le domaine de la promotion des droits des femmes et du développement durable.

En 2023, ont été accompagnées et ou financées :

- l'« Association Le Relais Jeunes » pour le projet de sensibilisation des jeunes, notamment des Montreuillois « Au cycle de l'Eau » ;
- l'association « Amici Di Francesco France » pour un projet de construction de toilettes sèches et écologiques au Burkina Faso.

La mise en œuvre de ces deux projets sera effective en 2024.

Dans le cadre du renouvellement du protocole d'accord cadre avec la Ville de Cottbus en Allemagne, signé en 2023, la thématique « développement durable » a été inscrite comme axe de travail entre les 2 villes partenaires. L'opportunité est donnée aux acteurs des deux territoires de travailler sur des projets tels que la contribution à la restauration des Murs-à-Pêches grâce à des échanges entre jeunes, à l'organisation de chantiers, ou encore l'échange d'expertises.

## 5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

### 5.1. Réunir les acteurs du réemploi

Dans la continuité des actions engagées dans le cadre de la délégation Zéro déchets et des politiques déjà conduites en matière de réduction des déchets, un forum des acteurs du réemploi du territoire a été organisé en partenariat avec Est Ensemble le 7 avril 2023. En effet, la Ville de Montreuil regroupe un nombre important de structures (Emmaüs, La Collecterie, Neptune, La Ressourcerie du Cinéma, La Bibliothèque de l'Objet, etc ...). L'objectif était de déterminer leurs attentes vis-à-vis des deux collectivités, d'élargir le réseau des acteurs et leurs interactions. Ce fut l'occasion de présenter la future déchetterie intercommunale et sa ressourcerie, d'évoquer les subventions du Syctom ou de la Région IDF, l'avancement du Village du Réemploi et la nouvelle cartographie permettant aux habitants de donner ou acheter dans ces structures (*grosses structures ou petites associations de quartier*).

Un deuxième temps a été consacré à un atelier permettant aux participants d'échanger autour de leurs besoins et attentes.



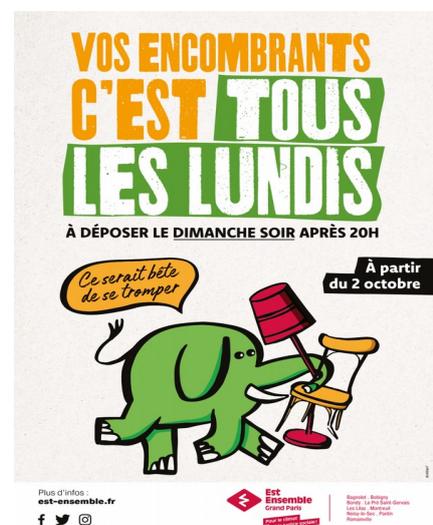
### 5.2. Combiner sport et gestion des déchets et de l'énergie

Montreuil continue de faire prévaloir une démarche éco-responsable dans le choix des matériaux lors des rénovations de ses équipements sportifs, permettant d'optimiser les consommations d'énergie et d'eau, limitant l'utilisation de produits nocifs (par exemple pour les traçages) ou l'entretien des terrains (terrain synthétique écologique...).

La ville a inauguré le 15 avril 2023 un nouveau terrain de football synthétique : le stade Alice Milliat. Le choix des matériaux a été un élément très important notamment en ce qui concerne le remplissage qui sera constitué de liège (matériau naturel). Pour éviter que le remplissage se retrouve dans les égouts, des boîtes avaloir ont été installées dans les caniveaux pour la récupération des eaux de pluie. Par ailleurs, l'éclairage intérieur et extérieur est constitué de lampe LED à faible consommation d'énergie.

### 5.3. Déployer le nouveau marché de collecte des ordures ménagères et assimilées

Le 2 octobre 2023 a démarré le nouveau marché de collecte des ordures ménagères et assimilées d'Est Ensemble. Ce renouvellement a été l'occasion d'une nouvelle organisation qui s'inscrit dans une volonté de simplification et d'amélioration du service rendu aux habitants en lien avec les impératifs de la transition écologique et de la réduction des déchets. En effet, certaines collectes ont évolué avec un passage en moins en ordures ménagères mais des fréquences augmentées pour le tri. De plus, les encombrants sont maintenant collectés tous les lundis matins avec la mise en place d'une collecte préservante réalisée au préalable par une association. La collecte des déchets verts a été élargie tant dans la durée que sur le périmètre concerné. Déployée progressivement sur le territoire d'Est Ensemble la collecte des déchets alimentaires commencera en points d'apport sur la ville en complément des composteurs collectifs.



## 5.4. Réduire la consommation d'eau de lavage et d'arrosage

Depuis 2022, une attention particulière est portée par le service de la Propreté Urbaine à la préservation de la ressource en eau. Les quantités utilisées pour le lavage des rues ont été réduites de trois fois la valeur antérieure. Grâce à la mécanisation des nettoyages, deux tiers des bouches de lavage, autrefois utilisées pour le nettoyage des caniveaux, ont été fermées. Pendant la saison estivale, le nettoyage des rues à l'eau et les arrosages des massifs ont été limités au strict nécessaire.

En 2023, de nouvelles bouches de lavage ont été fermées, entraînant des résultats concrets :  
réduction drastique de l'empreinte hydrique :  
31 591 mètres cubes en 2022 ;  
19 491 mètres cubes en 2023.

La mobilisation des équipes pour diminuer la consommation d'eau contribue à préserver l'environnement. De plus, elle se traduit par des économies financières importantes : - 45 %, en 2023.

## 5.5. Mieux gérer la ressource en eau grâce à Eau publique par Est Ensemble



La régie publique de l'eau d'Est Ensemble devient opérationnelle au 1er janvier 2024. Le conseil de territoire d'Est Ensemble a adopté le 28 novembre 2023 les premiers tarifs de l'eau potable devenue publique. 110 000 Montreuillois vont bénéficier de ce nouveau service public.

### *Un prix de l'eau potable plus juste et plus solidaire*

Au 1er janvier 2024, les 10 premiers m<sup>3</sup>, considérés comme « vitaux » (correspondant à un an de consommation alimentaire de 5 personnes) deviennent gratuits pour chaque abonné au service, et le coût de l'abonnement est ramené à zéro.

### *Une incitation à la préservation de l'eau comme ressource vitale commune*

Les élus et élus ont adopté une progressivité des prix à 7 niveaux, afin que l'eau potable non indispensable (par exemple celle du lavage de voitures) coûte plus cher au m<sup>3</sup> que l'eau essentielle (par exemple celle de l'hygiène personnelle). Objectif ? Inciter toutes et tous à plus de vigilance sur nos usages.

### *Une plus grande proximité avec les usagers*

La relocalisation du service à l'échelle des 9 villes du territoire a pour objectif de mettre en place une relation de proximité nouvelle et renforcée, et d'associer les usagers à la gouvernance de l'eau.

NOUVELLE GRILLE DE TARIFICATION DE L'EAU							
Tranche par volume d'eau consommé	1 <sup>e</sup> tranche: de 0 à 10 m <sup>3</sup>	2 <sup>e</sup> tranche: de 10 à 28 m <sup>3</sup> (c'est-à-dire 18 m <sup>3</sup> de conso.)	3 <sup>e</sup> tranche: de 28 à 86 m <sup>3</sup>	4 <sup>e</sup> tranche: de 86 à 101 m <sup>3</sup>	5 <sup>e</sup> tranche: de 101 à 131 m <sup>3</sup>	6 <sup>e</sup> tranche: de 131 à 140 m <sup>3</sup>	7 <sup>e</sup> tranche: sup. à 140 m <sup>3</sup>
Tarif	gratuite	1,2 €/m <sup>3</sup>	1,33 €/m <sup>3</sup>	1,37 €/m <sup>3</sup>	1,42 €/m <sup>3</sup>	1,49 €/m <sup>3</sup>	1,53 €/m <sup>3</sup>

# Définitions

## ■ changements climatiques – source ONU.

Les changements climatiques désignent les variations à long terme de la température et des modèles météorologiques. Il peut s'agir de variations naturelles, dues par exemple à celles du cycle solaire. Cependant, depuis les années 1800, les activités humaines constituent la cause principale des changements climatiques, essentiellement en raison de la combustion des énergies fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz, génératrice des émissions de gaz à effet de serre qui agissent comme une couverture autour de la Terre, emprisonnant la chaleur du soleil et entraînant une hausse des températures.

## ■ développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

## ■ gaz à effet de serre – source ministère de l'environnement.

Par gaz à effet de serre, on entend un gaz présent dans l'atmosphère qui retient une partie de la chaleur reçue par le solaire dans l'atmosphère. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère se traduit par une hausse de sa température. Certains gaz sont d'origine naturelle (vapeur d'eau par exemple) et/ou issues des activités humaines, en particulier les gaz fluorés.

## ■ jour du dépassement – source wwf.

Chaque année, le jour du dépassement de la Terre désigne le jour où la consommation de l'humanité dépasse les ressources renouvelables disponibles sur Terre. Depuis les années 1970, la date du Jour du dépassement se dégrade. En 1998, elle avait lieu le 30 septembre, en 2023 le 2 août.

## ■ limites planétaires – source ministère de l'environnement.

Le concept des limites planétaires définit un espace de développement sûr et juste pour l'humanité, à travers neuf processus naturels qui, ensemble, déterminent l'équilibre des écosystèmes à l'échelle planétaire.

## ■ neutralité carbone – source Banque des territoires / ADEME.

La neutralité carbone se définit par le fait de séquestrer autant de carbone que l'on en émet, de manière à stabiliser son niveau de concentration dans l'atmosphère et ainsi limiter l'augmentation de la température globale de la planète. Pour atteindre cet objectif mondial de neutralité, cela suppose d'une part, de réduire drastiquement les émissions, qu'elles soient d'origine fossile ou issues de matière vivante, et d'autre part, d'augmenter les puits permettant la séquestration du carbone.

## ■ PCAET – source Est Ensemble.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui permet à l'échelle locale de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et contribuer ainsi à l'atteinte des engagements internationaux. Il se traduit concrètement par l'élaboration d'un programme d'actions « climat-air-énergie » chiffrées et évaluables à court, moyen et long terme. La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 a rendu obligatoire l'élaboration d'un PCAET pour les territoires métropolitains. Le PCAET doit être révisé tous les 6 ans.

## ■ sobriété – source ADEME.

La sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. La réduction de la demande en énergie, elle-même liée à la demande de biens et de services, est un facteur clé pour atteindre la neutralité carbone. Cette réduction peut aller de 23 % à 55 % par rapport à 2015, selon les scénarios de l'étude prospective Transition(s) 2050 de l'ADEME (4 scénarios pour atteindre la neutralité carbone).

## ■ ville résiliente

La ville résiliente est une ville qui crée les conditions de s'adapter aux événements – crise climatique, catastrophes naturelles, crises sociales – pour en limiter les effets et garder, ou retrouver, un fonctionnement normal.

Pour aller plus loin : [www.montreuil.fr](http://www.montreuil.fr) / [www.est-ensemble.fr](http://www.est-ensemble.fr) / [www.agence-mve.org](http://www.agence-mve.org) / [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/)